

MAIRIE-INFOS

La lettre d'information municipale : 2022/13
Saint Bonnet de Bellac, le 31 mai 2022

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Vous trouverez dans le présent Mairie-infos des informations utiles liées à l'actualité et à l'activité communale :

- Les élections législatives
- Des travaux sur le réseau d'eau potable
- La fibre dont les raccordements sont imminents
- L'avancement des travaux de la commune
- La vie associative
- La sécheresse qui se profile

Bonne lecture. Bien cordialement,

Jean-Claude BOULLE

Élections législatives et bureau de vote

Les élections se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin prochain.

Le bureau de vote se tiendra à la mairie, dans la salle du Conseil Municipal.

Le scrutin retrouve les horaires habituels, c'est à dire de 8 h à 18 h.

Le port du masque n'est plus obligatoire, toutefois des règles de précaution sont toujours d'actualité.

Un seul sens de circulation sera mis en place, du gel hydro-alcoolique sera à disposition, la distanciation physique sera encore de mise.

La sécheresse s'installe

Les agriculteurs et les jardiniers en sont tout particulièrement conscients, la sécheresse est déjà là : les pouvoirs publics prennent d'ores et déjà des mesures préventives.

C'est pourquoi, Madame la Préfète de la Haute-Vienne a pris, en date du 17 mai 2022 un arrêté reconnaissant l'état de VIGILANCE vis à vis de la situation d'étiage en Haute-Vienne.

En conséquence, l'arrêté en son article 3 indique que « *les usagers sont invités à économiser l'eau* ».

Réseau d'eau potable

En raison de problèmes de qualité de l'eau distribuée en partie sur Bel Air, d'une part, et sur la Réserve, d'autre part, le SIDEPA (syndicat d'alimentation en eau potable de la Gartempe) va, à compter du 7 juin prochain, lancer le renouvellement de 432 mètres de canalisations.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise SADE, spécialisée dans ce domaine.

Il s'agira d'abord, de tirer une nouvelle canalisation sous trottoir, le long de la RN147 dans le sens Limoges Poitiers.

Celle-ci desservira les maisons situées de ce côté de la route et sera désolidarisée de la canalisation du réseau actuel.

La conduite qui alimente Chez le Bayle et La Réserve, en passant à travers champs, sera désactivée et la nouvelle conduite suivra la voie communale. Elle sera raccordée sur le réseau de la Daugerie grâce à un fonçage (forage horizontal) qui sera effectué sous la route nationale.

La circulation sera alternée sur la nationale pendant la durée des travaux effectués à Bel Air.





Chez le Bayle, la Reserve

Bel-Air

La fibre arrive

Comme indiqué dans le précédent Mairie-Infos, le raccordement à la fibre entrera en commercialisation dans la 2ème quinzaine de juin.

À ce titre, la NATHD (Nouvelle Aquitaine Très Haut Débit), société publique locale, qui va être l'exploitant des 700 000 foyers répartis sur 7 départements de la Nouvelle Aquitaine - Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, Dordogne, Charente, Lot et Garonne et Landes-, organisera des journées d'information à l'intention des usagers.

La ou les personnes assurant la permanence pourront répondre à toutes les questions que chacun peut se poser, éligibilité, accès, relation avec les opérateurs etc...

La permanence à Saint Bonnet aura lieu le vendredi 17 juin à la salle annexe de la Salle polyvalente, de 9 h à 13 h.

NATHD avait convié les différents opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, Free) à tenir également une permanence. **Seul Orange** a répondu favorablement, ce sera ce même **vendredi** 17 juin après-midi de **14 h à 18 h dans la même salle.**



Par ailleurs, en dehors de cela, **Orange** avait déjà prévu une **journée d'information le Jeudi 23 juin**.



Vie Associative

La vie associative reprend ses droits progressivement.

A l'atelier détente, les dames de la couture ont repris leurs aiguilles depuis plusieurs mois.

Aux Fougères d'or, sous la houlette de Ginou et de Bénédicte, jeux de cartes et de société ont retrouvé leur place depuis mars dernier chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois ; le petit goûter ajoute encore un supplément de convivialité.

Le comité des fêtes se penche sur l'organisation de la fête de la batteuse qui aura lieu le dimanche 21 août avec vide grenier le matin et animations l'après-midi, repas et feu d'artifice en soirée.

L'espérance sportive de St Bonnet pourra enfin fêter son cinquantenaire pour sa 51^{ème} année d'existence, le 18 juin prochain.



Les travaux en cours

L'église





Chemin de Grandou



La VC 12, autrement dit la route de Chateauneuf et St Martial va être refaite dans la 2ème quinzaine de juin. Les travaux dureront 2 semaines minimum.

La circulation y sera interdite sauf pour les riverains.



Pour la restauration des Monuments religieux de Saint-Bonnet-de-Bellac

Et toujours un appel à la générosité.....

2 possibilités pour faire un don :

. Un chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – St Bonnet de Bellac » à envoyer directement à la Fondation ou à déposer à la mairie.

. En versant directement sur le site de la Fondation